



Le Coup de Pouce Vélo : retours sur le dispositif dans les ateliers vélo participatifs et solidaires.

Instauré en France dès la fin du premier confinement, le Coup de Pouce Vélo (CPV) a été mis en pratique par environ 75 % des ateliers vélo membres adhérents de L'Heureux Cyclage. Un questionnaire adressé aux ateliers présente un bilan chiffré de la mise en place dans les ateliers. Le document en pièce jointe présente les résultats détaillés de l'enquête.

- **Un accès pour tous·tes**

Des personnes éloignées du vélo en temps normal ont bénéficié du CPV et ont pu ainsi réparer intégralement leurs vélos, et non de manière sélective en fonction de leurs moyens à un instant T. Le CPV semble avoir favorisé également les personnes précaires.

- **L'argent, le nerf de la guerre ?**

77 % des répondants affirment que le CPV a été « un gain financier positif pour les ateliers » et 80 % des ateliers ayant mis en place le CPV ont répondu l'avoir mis en place pour la rentrée d'argent qu'il assure. Le coup de pouce a effectivement été non seulement un coup de pouce pour les usager·es mais également pour les ateliers.

Toutefois, la mesure reste une subvention ponctuelle et peut induire un effet de manque chez les ateliers l'ayant mise en place.

- **Réparer les vélos dormant au fond des garages**

Les ateliers répondants citent souvent un « effet d'aubaine » pour des personnes qui n'auraient pas eu l'idée au préalable de réparer leur vélo si une mesure incitative ne les y avait pas poussées. C'était donc une opportunité de réparer des vélos dormant depuis longtemps au fond des jardins et des garages. Pour d'autres, par là même le CPV était une mesure consumériste en amenant à consommer des pièces neuves.

L'inconnue aujourd'hui est de savoir si oui ou non les vélos seront effectivement utilisés par la suite et dans quelle mesure le CPV conduira à un report modal.

- **Tous·tes aux ateliers !**

Certains ateliers vélo semblent avoir bénéficié de visibilité même sans participer au CPV. De plus certaines personnes ont fait le choix de se rendre spécifiquement dans une association pour réparer leurs vélos. Respectivement 69 et 73 % des ateliers ayant utilisé le dispositif l'ont fait pour la promotion du vélo et pour la hausse de la fréquentation de l'atelier.

- **Débats sur l'utilisation des données**

Le modèle du coup de pouce via la plateforme Alvéole pousse les ateliers pas ou peu équipés en outils informatique à se doter d'ordinateurs, de smartphones ou simplement d'une connexion internet à l'atelier. Les usager·ères également sont obligé·es de posséder un téléphone portable.

La question de l'utilisation et du stockage des données est également problématique selon 43 % des ateliers.

- **Du travail supplémentaire...**

83 % des ateliers répondants sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec le fait que le CPV engendre « un surplus de travail très important ». Certains ateliers ont même embauché une ou plusieurs personnes pour faire face à la demande.

Les ateliers ayant répondu ne pas avoir mis en place le dispositif sont d'ailleurs 69 % à répondre que c'était par manque de temps et de moyens humains.

- **La réparation aux dépens de l'auto-réparation, quid de la vélonomie ?**

Sur cette question, les ateliers ne s'accordent pas. Un peu moins de la moitié (49 %) des ateliers disent ne pas être en accord avec le fait que « Le CPV démultiplie l'activité de réparation au détriment de l'auto-réparation ».

Cela est notamment lié au fait qu'en période de distanciation physique les ateliers doivent parfois limiter le nombre de personnes à l'intérieur de l'atelier et donc limiter les personnes. C'est un choix qui a été fait au cas par cas, accompagnement de l'auto-réparation pour certains, uniquement réparation pour d'autres pour gérer l'afflux et la distanciation sociale.